

Métiers d'Art
en ses villages
SALLERTAINNE
EN VENDEE

SALLERTAINNE

Venir à Sallertaine, village d'artisans labellisé Ville et Métiers d'art, c'est avant tout pour découvrir un lieu de création unique au cœur du marais breton bénéficiant d'un flux touristique important à la période estivale. Une communication en place depuis plusieurs années a donné à la commune une réelle notoriété.

La commune de Sallertaine accompagne les artisans d'art souhaitant créer leur entreprise ou s'implanter sur notre territoire par la mise à disposition de locaux à faible coût et par un travail de promotion des métiers d'art à l'échelle communale, inter-communale, départementale et régionale.

Nous vous invitons à nous apporter votre esprit créatif en lien étroit avec l'association « L'île aux Artisans » qui facilitera votre intégration au sein du village.

Le Maire,

Jean Luc MENUET



MAIRIE, 38 Rue de Verdun - SALLERTAINNE - 02 51 35 51 81

www.sallertaine.fr



Historique

Le développement économique autour des professionnels des Métiers d'Art.

L'initiative de Sallertaine prise en faveur des métiers d'art remonte à plusieurs années. Connaissant un réel succès, l'artisanat d'art du village a progressivement dépassé le simple cadre de l'association pour devenir une démarche globale d'animation et de développement économique et touristique. En collaboration étroite avec l'association « l'Ile aux Artisans », la commune a conduit une véritable politique « Métiers d'Art ».

Dans un premier temps, la municipalité de Sallertaine a fait l'acquisition d'habitations puis, mis à disposition ces locaux, en fixant un cadre dans lequel pouvait se développer toute activité artisanale. Elle dispose des moyens techniques et humains pour l'organisation d'une véritable action autour de l'Artisanat d'Art. L'association l'Ile aux Artisans, quant à elle, a en charge le volet « animation » et « communication » de ce projet.

Aujourd'hui, l'identité Métiers d'Art de Sallertaine s'appuie d'une part, sur une forte présence d'artisans installés à l'année et d'autre part, sur une animation estivale permettant d'accueillir des professionnels présentant leurs créations pendant la saison touristique.

L'ensemble des professionnels des Métiers d'Art présent, s'inscrit dans une dynamique collective associée à d'autres professionnels, à des artistes peintres, à des sites touristiques (le Moulin à vent de Rairé, la bourrine à Rosalie...) et à d'autres structures (les restaurants comme le bistrot du Chêne Vert et le Marais Gourmand, la Route du Sel pour les balades en canoës, ...). Ils contribuent, chacun à leur manière, au développement touristique et économique du village de Sallertaine.

Objectifs

Développer l'implantation de professionnels à l'année

Il est important d'encourager et de soutenir les professionnels des Métiers d'Art désireux de s'installer à l'année. Une réflexion est menée sur le type d'activités susceptibles d'intégrer le village.

Réunies en comité de pilotage Ville et Métiers d'Art, les collectivités : commune, intercommunalité, département, région, ont engagé avec l'association « L'Ile aux Artisans » une démarche de qualité :

- dans la sélection des professionnels,
- avec l'aide apportée aux artisans pour valoriser leurs créations et améliorer la qualité de la présentation globale (actions de formation proposées par la Mission « Pays de la Loire - Métiers d'Art » et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vendée).

Encourager la participation à des salons spécialisés et grand public

Une aide régionale a permis de co-financer l'amélioration de supports et la création d'un stand (kakemonos, banque, TV, ...) afin d'être plus visibles sur les salons, pour une véritable cohésion en terme de communication et être présent de manière plus efficace sur les salons régionaux. La commune a déjà participé aux salons suivants :

- le Salon des Métiers d'Art à Caudry (2015)
- Le Vendée Globe (2016)
- Salon des Métiers d'Art de Nantes (2016)
- Les Rencontres du Patrimoine et de la Création à Sainte Pexine (2017)

Notre présence sur ces salons est devenue indispensable pour les artisans présents à l'année à Sallertaine car on y retrouve une clientèle de passionnés à la recherche de nouveauté, d'originalité et d'authenticité. La reconnaissance de ce public est majeure pour la pérennité de leurs activités.

Accroître la dimension territoriale par la promotion des Métiers d'Art

Sallertaine se trouve au cœur d'un territoire dense en terme de Métiers d'Art, Challans étant le 1^{er} pôle de Métiers d'Art en Vendée, devant la Roche sur Yon. La commune labellisée Ville et Métiers d'Art se positionne alors comme un élément fédérateur pour la promotion des Métiers d'Art sur ce territoire.

Sallertaine appartient au Pôle touristique Vendée des Iles. Ce dernier a notamment réalisé un référencement touristique des ateliers s'engageant à respecter une charte de qualité (ateliers aux normes pour recevoir du public, respect des horaires d'ouverture...).

La ville participe à des salons pour promouvoir son image et est présente sur d'autres manifestations dédiées aux Métiers d'Art au niveau national.

Des marchés labellisés Métiers d'Art sont organisés à quelques kilomètres seulement de la commune (Notre Dame de Monts).

Sallertaine appartient au réseau Ville et Métiers d'Art ce qui lui permet d'échanger conseils, savoir-faire et services.

L'association L'Île Aux Artisans

L'association est née en 1986 avec l'envie de favoriser la découverte d'un village maraichin : Sallertaine, et d'y développer des activités culturelles, artistiques, artisanales, gastronomiques et touristiques.

Tous les artisans de l'association sont des professionnels des métiers d'art, de la gastronomie ou du tourisme.

L'animation

Des ateliers « découvertes » sont organisés pour un public d'enfants et/ou d'adultes afin de leur transmettre un savoir-faire artisanal.

Depuis 2004, l'Île aux Artisans organise 4 lundis en juillet août « les Nocturnes de Sallertaine » un festival de rue qui regroupe des clowns, marionnettes, jongleurs, échassiers, musiciens, ... Cette manifestation attire près de 4 000 personnes chaque soirée.

La communication

Une enquête a été réalisée par l'Île aux Artisans en 2009 : une majorité des personnes interrogées lors des Nocturnes connaît l'Île aux Artisans grâce aux affiches et dépliants déposés dans les offices de tourisme, les centres commerciaux ou dans les campings. En deuxième moyen de diffusion viennent les journaux puis le bouche à oreilles.

L'association l'Île aux Artisans, qui regroupe une trentaine de membres, élabore et diffuse 40 000 flyers et 15 000 brochures. Cette brochure s'étoffe avec l'arrivée de nouveaux membres chaque année.

20 000 flyers et 700 affiches sont réalisés pour les « Nocturnes de Sallertaine ».

De plus l'association possède un site internet www.lileauxartisans.fr et gère 2 pages facebook, une pour l'île aux artisans et une pour les Nocturnes de Sallertaine.

Le Comité de pilotage

Un comité de pilotage a été mis en place en novembre 2009. Il démontre une volonté de la municipalité de guider un projet global avec les partenaires : Ateliers d'Art de France, Institut National des Métiers d'Art, Mission « Pays de la Loire - Métiers d'Art », Chambre des Métiers de l'Artisanat de Vendée...

Les membres du comité de pilotage :

Jean Luc MENUET, maire de Sallertaine,

Richard BILLET, adjoint au tourisme,

Mathilde LAVENAT, Chargée de mission Tourisme pour « Challans Gois Communauté »

Stéphane BUREAU, responsable du pôle touristique Vendée des Iles,

Audrey CALLARD, responsable métiers d'art à la Chambre des Métiers de l'Artisanat de la Vendée,

Christophe DELAUNAY, directeur de la Mission Régionale « Pays de la Loire – Métiers d'Art »,

François DANIEAU, Coordinateur pôle économie Mission Régionale « Pays de la Loire – Métiers d'Art »,

Luc ANDRÉ, représentant des sites patrimoniaux et président de l'association l'île aux Artisans.

Selma LECURRIEUX, artisane et membre de l'association L'île aux artisans,

Renaud DECOMBE, artisan et membre de l'association L'île aux artisans,

Serge CHAPUIS, artisan à l'année dans le village,

Pendant la période estivale, de nombreux locaux communaux (dont la mairie est propriétaire) ainsi que des locaux privés, sont mis à la location pour des professionnels des Métiers d'Art. Le comité de pilotage examine les dossiers des candidats et affecte ensuite les différents espaces.

Charte des artistes, artisans et artisans d'art

L'entreprise s'engage à :

Conditions	Obligatoire	Souhaitable
Avoir - un n° de SIRET - un extrait d'immatriculation Chambre de commerce ou Chambre des métiers et de l'artisanat ou Maison des artistes ...	X X	
Elaborer un budget prévisionnel détaillé ayant fait l'objet d'une réflexion approfondie.	X	
Avoir suivi une formation professionnelle		X
Fournir une assurance Responsabilité Civile et une assurance couvrant son local professionnel en qualité d'occupant	X	
Ouvrir son atelier/ boutique aux touristes	X	
Respecter les heures d'ouverture affichées	X	
Œuvrer ensemble pour la promotion du village et des métiers d'art		X
Diffuser la documentation commune aux artisans		X
Participer selon ses disponibilités à la vie du village et des manifestations organisées par l'association (ex : Les Nocturnes de Sallertaine)		X

Les Partenaires

